

LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT DES PETITES ENTREPRISES INDUSTRIELLES : LA PLACE PRÉPONDÉRANTE DE L'AUTOFINANCEMENT

FABIENNE ROSENWALD*

Les entreprises industrielles de très petite taille sont mal connues : leur comportement en termes d'investissement et de financement reste un domaine encore peu exploré. Une enquête réalisée par l'Insee en collaboration avec la direction de l'Artisanat (cf. encadré 1) apporte quelques éléments de réponse. Cette enquête permet notamment d'appréhender l'âge du chef d'entreprise, son ancienneté dans l'entreprise ainsi que l'année de démarrage de l'activité principale de l'entreprise : ainsi se trouvent comblées certaines lacunes dans la connaissance de ce tissu. Mais l'apport essentiel de cette enquête réside dans la description qu'elle fournit de l'investissement et des moyens de financement des très petites entreprises industrielles.

79

Encadré n° 1

L'enquête auprès des petites entreprises industrielles

Les données utilisées pour cette étude sont celles des fichiers de l'enquête auprès des petites entreprises industrielles (EPEI). Cette enquête est réalisée à des intervalles de 2 ou 3 ans par l'Insee avec le concours de la Direction de l'Artisanat¹. Le champ étudié est celui de l'industrie et l'enquête porte uniquement sur les entreprises de 0 à 20 salariés. L'EPEI collecte différentes informations sur le profil du chef d'entreprise, les conditions d'exploitation et l'activité des entreprises industrielles. L'échantillon compte d'environ 50 000 entreprises tirées dans le répertoire SIRENE avec des taux de sondage variables selon la taille de l'entreprise. Les résultats de l'enquête sont donc pondérés par l'inverse de ces taux de sondage afin d'obtenir une bonne représentativité de l'ensemble des petites entreprises industrielles de moins de 20 salariés².

* Fabienne Rosenwald est directrice des études à l'ENSAE. A l'époque de la rédaction de cet article F. Rosenwald appartenait à la division des Marchés et Stratégies d'Entreprises (INSEE). L'auteur remercie B. Crépon, G. Laroque, F. Maurel et un rapporteur anonyme pour leurs remarques et suggestions. Cet article a fait l'objet d'une première parution dans *Economie et statistique*, n°319-320, 1998.

*Près d'une petite entreprise industrielle sur deux
n'a aucun salarié*

La plupart des petites entreprises industrielles de moins de 20 salariés sont en fait très petites : 44 % n'ont aucun salarié, 20 % en ont un ou deux (*cf.* tableau n° 1). En moyenne, elles comprennent un peu moins de quatre personnes occupées (salariées et non salariées) mais la moitié en compte moins de deux et seule une sur quatre en rassemble plus de cinq. La proportion de salariés parmi les personnes occupées est de 78 %.

La répartition par secteurs des petites entreprises et des salariés est également hétérogène. Quelques secteurs regroupent la plus grande partie des entreprises et des emplois. Une entreprise sur trois appartient au secteur des biens de consommation, une sur quatre au secteur des biens intermédiaires et une sur cinq au secteur des biens d'équipement.

Un tiers de leurs salariés est concentré dans le secteur des biens intermédiaires (la métallurgie regroupe à elle seule 14 % des effectifs), un autre tiers appartient au secteur des biens de consommation. Vient ensuite les industries des biens d'équipement avec 22 % des salariés. C'est dans l'automobile que la proportion de salariés est la plus élevée (88 %), et c'est également ce secteur qui compte le plus de personnes occupées par entreprise (un peu moins de six).

80

Tableau n° 1
Répartition des entreprises suivant la taille et le secteur :
nombre, chiffre d'affaires, investissement (en %)

	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	Investissement
Entreprises de moins de 20 salariés	100	100	100
11 à 19 salariés	7	31	26
Entreprises de moins de 11 salariés	93	69	74
0 salarié	44	12	17
1 ou 2 salariés	20	10	17
3 ou 5 salariés	17	19	18
6 à 10 salariés	12	28	22
Tous secteurs confondus	100	100	100
Sylviculture, services annexes	7	2	4
Industries agricoles et agroalimentaires	6	16	12
Biens de consommation	37	26	21
Automobile	1	1	1
Biens d'équipement	19	20	14
Biens intermédiaires	27	32	33
Energie	3	2	15

Source EPEI 1993, INSEE

Un chef d'entreprise sur dix a moins de 32 ans

Le chef d'une entreprise industrielle de moins de 20 salariés a en moyenne 45 ans. Il est d'autant plus âgé que son entreprise compte plus de salariés. 10 % des chefs d'entreprises ont plus de 59 ans et 10 % ont moins de 32 ans, l'âge médian se situant, comme l'âge moyen à 45 ans. Les chefs d'entreprise sont beaucoup plus âgés en moyenne dans le secteur de l'énergie avec un âge moyen de 55 ans.

Un chef d'entreprise sur dix est à la tête de son entreprise depuis plus de 23 ans et un pourcentage similaire depuis moins d'un an, l'ancienneté médiane dans le poste étant de six ans. C'est encore le secteur de l'énergie qui se distingue par des valeurs plus élevées.

L'ancienneté moyenne de l'entreprise dans son activité est de 12 ans. Une sur dix exerce cette dernière depuis plus de 29 ans et un pourcentage identique depuis moins d'un an, l'ancienneté médiane de l'entreprise étant de huit ans. Dans deux secteurs, cette ancienneté dans l'activité exercée s'avère beaucoup plus forte que la moyenne : celui des industries agricoles et agroalimentaires (17 ans en moyenne) et celui de l'énergie (22 ans en moyenne).

Un tiers du chiffre d'affaires et de l'investissement est réalisé dans les biens intermédiaires

81

Les entreprises industrielles de 11 à 20 salariés, qui représentent 7 % des entreprises étudiées, réalisent un tiers du chiffre d'affaires et un quart de l'investissement (cf. tableau n° 1). Par contre, celles qui n'emploient pas de salarié rassemblent 44 % des entreprises, mais ne réalisent que 12 % du chiffre d'affaires et 17 % de l'investissement. Le secteur des biens intermédiaires concentre un tiers du chiffre d'affaires et de l'investissement des petites entreprises industrielles. Viennent ensuite, par ordre décroissant, le secteur des biens de consommation puis celui des biens d'équipements professionnels. Le secteur de l'énergie, qui ne totalise que 3 % des entreprises et 2 % des emplois et du chiffre d'affaires, effectue 15 % de l'investissement des petites entreprises industrielles. Les entreprises des industries agricoles et agroalimentaires ont une importance double en matière de chiffre d'affaires et d'investissement par rapport à leur poids en nombre d'entreprises ou d'emplois.

Le chiffre d'affaires d'une entreprise sur deux a baissé en 1993

Le chiffre d'affaires moyen des petites entreprises industrielles de moins de 20 salariés est de 2 163 000 F en 1993 mais seules 25 % des entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à ce montant alors que la moitié des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 644 000 F.

Seules 8 % des entreprises ont un chiffre d'affaires nul. Les chiffres d'affaires moyen et médian augmentent avec la taille de l'entreprise mais, par contre, le chiffre d'affaires par personne occupée ne varie pas sensiblement avec la taille. Le secteur des industries agricoles et agro-alimentaires se distingue, avec des chiffres d'affaires moyens et par personne occupée doubles de ceux des autres secteurs. Le chiffre d'affaires par personne employée est le plus faible dans les biens de consommation.

En moyenne, le chiffre d'affaires a augmenté de 18 % de 1992 à 1993 mais cette variation globale recouvre des situations très différentes puisque l'évolution a été négative dans un cas sur deux. 25 % des entreprises ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 13 % alors qu'un pourcentage équivalent enregistré une croissance de ce dernier de plus de 13 % (cf. tableau n° 2). Ce constat est sensiblement le même quels que soient la taille de l'entreprise et son secteur. Cette forte dispersion se retrouve en effet partout, puisque l'écart entre la valeur au-dessus de laquelle se situe le taux d'évolution de 25 % des entreprises et celle en dessous de laquelle se situe le taux d'évolution de 25 % des entreprises est compris entre 20 et 30 points quel que soit le secteur et quelle que soit la taille de l'entreprise.

82

Tableau n° 2
Taux d'évolution du chiffre d'affaires dans les entreprises
industrielles de moins de 20 salariés présentes en 1992 et en 1993*
(en %)

	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile
Entreprises de moins de 20 salariés	- 13	0	13
11 à 19 salariés	- 12	- 1	9
Entreprises de moins de 11 salariés	- 13	0	13
0 salarié	- 14	0	15
1 ou 2 salariés	- 14	0	13
3 ou 5 salariés	- 12	0	11
6 à 10 salariés	- 11	0	12
Par secteur			
Sylviculture, services annexes	- 13	1	13
Industries agricoles et agroalimentaires	- 7	2	12
Biens de consommation	- 13	0	14
Automobile	- 12	0	13
Biens d'équipement	- 13	0	12
Biens intermédiaires	- 14	0	11
Energie	- 9	2	26

* Si on range les entreprises par ordre croissant de leur taux d'évolution du chiffre d'affaires, le premier quartile correspond à la valeur en-dessous de laquelle se situent les taux d'évolution de 25 % des entreprises, la médiane correspond à la valeur en-dessous de laquelle se situent les taux d'évolution de 50 % des entreprises et le troisième quartile correspond à la valeur au-dessus de laquelle se situent les taux d'évolution de 25 % des entreprises.

Source EPEI 1993, INSEE

La propension à investir dépend fortement de la taille de l'entreprise

À peine un peu plus de la moitié des petites entreprises industrielles de moins de 20 salariés ont investi en 1993 (cf. tableau n° 3). Les plus grandes sont plus nombreuses à investir que les plus petites : 81 % des entreprises de 11 à 20 salariés ont investi contre 51 % des entreprises de moins de 11 salariés. Les disparités sectorielles sont également importantes. Le secteur des biens de consommation est celui où les entreprises sont les moins nombreuses à investir (47 % d'entre elles) alors que l'automobile est celui où elles sont les plus nombreuses (62 %).

Tableau n° 3
L'investissement dans les entreprises industrielles
de moins de 20 salariés en 1993 (en milliers de francs)

	Proportion d'entreprises ayant investi	Montant moyen investi [*] (médian)	Montant investi par personne occupée
Entreprises de moins de 20 salariés	53	179 (46)	26
11 à 19 salariés	81	422 (140)	23
Entreprises de moins de 11 salariés	51	150 (41)	26
0 salarié	35	106 (25)	35
1 ou 2 salariés	58	142 (34)	34
3 ou 5 salariés	67	148 (48)	22
6 à 10 salariés	74	237 (82)	22
Par secteurs			
Sylviculture, services annexes	48	104 (27)	32
Industries agricoles et agroalimentaires	56	318 (85)	42
Biens de consommation	47	117 (35)	18
Automobile	62	130 (51)	14
Biens d'équipement	58	119 (45)	17
Biens intermédiaires	56	204 (58)	25
Energie	55	998 (345)	218

* Pour les entreprises ayant investi.
Source EPEI 1993, INSEE

Les comportements d'investissement diffèrent aussi selon l'âge et l'ancienneté du chef d'entreprise. 62 % des entreprises dont le chef d'entreprise a moins de 45 ans ont réalisé un investissement contre 46 % de celles dirigées par une personne de plus de 45 ans. Réciproquement, dans une entreprise sur deux parmi celles qui ont investi, le chef d'entreprise a moins de 45 ans alors que ce n'est le cas que de 40 % des entreprises.

61 % de celles dont le chef d'entreprise est en fonction depuis moins de neuf ans ont eu un comportement d'investissement. Seules 42 % de celles dirigées depuis plus de neuf ans par la même personne ont investi. Réciproquement, parmi les entreprises qui investissent, les

deux tiers sont des entreprises dans lesquelles le chef d'entreprise est là depuis moins de neuf ans alors que seulement la moitié des entreprises ont une telle caractéristique. En revanche, l'ancienneté de l'entreprise dans son activité semble non corrélée avec le comportement d'investissement.

Les entreprises des biens d'équipement investissent plus souvent que les entreprises des biens de consommation, mais ces différences intersectorielles peuvent recouvrir des effets de structure : la répartition suivant la taille ou les caractéristiques du chef d'entreprise varient suivant les secteurs, et ces différences entrent pour une part dans les écarts constatés en matière d'investissement. Ainsi, le secteur des biens de consommation compte beaucoup d'entreprises sans salarié, où la proportion d'entreprises qui investissent est d'un tiers, tandis que dans les secteurs de l'automobile et des biens d'équipement les entreprises de plus de 11 salariés sont particulièrement nombreuses et 80 % des entreprises d'une telle taille ont investi.

Des statistiques descriptives sur des tris croisés ne sont pas suffisantes et deviennent d'ailleurs très vite ingérables. Afin d'isoler l'effet spécifique d'un facteur en contrôlant les autres variables, « toutes choses égales par ailleurs », on a recours à un modèle d'analyse de la variance lorsque la variable que l'on explique est quantitative et à un modèle logit ou probit lorsqu'elle est dichotomique. C'est bien le cas lorsqu'il s'agit de caractériser la décision d'investir. On estime la probabilité d'investir en fonction des variables dont on peut a priori penser qu'elles jouent sur le fait d'investir ou non : le secteur, la taille, l'âge du chef d'entreprise et l'ancienneté de l'entreprise dans l'activité (*cf.* encadré 2). La régression logistique permet de séparer l'effet de chaque variable discrète sur une caractéristique, ici la propension à investir. Les effets propres de chaque modalité sont mesurés en points d'écarts à la probabilité de référence. Les résultats valent ainsi « toutes choses égales par ailleurs » ou « conditionnellement aux autres variables introduites dans le modèle », c'est-à-dire en termes d'effet pur de taille, de secteur, d'âge ou d'ancienneté.

Toutes les variables explicatives introduites dans le modèle le sont sous forme dichotomique. Ainsi, pour chaque variable que nous voulions utiliser, nous avons introduit autant de variables dichotomiques qu'il y avait de modalités. Pour chaque caractéristique, les effets sont étudiés par rapport à une modalité de référence. On dit qu'ils sont estimés « toutes choses égales par ailleurs ». L'effet des autres caractéristiques se trouve neutralisé. Pour une modalité donnée d'une variable donnée, le coefficient est d'autant plus élevé que les entreprises dans cette situation ont une plus grande probabilité d'investir que les entreprises qui sont dans la situation de référence³.

Encadré 2 Les modèles logit ou probit

La méthode utilisée part du principe que la décision d'investir est la manifestation d'une variable latente inobservable qui, elle, est continue. Notons y_i la variable dichotomique à expliquer, qui vaut 1 si l'entreprise investit et 0 sinon. Soit y_i^* la variable latente sous-jacente au phénomène. L'entreprise investit lorsque y_i^* est positive. On postule pour y_i une relation du type :

$$y_i^* = x_i\beta + u_i$$

où x_i est un ensemble de variables dites exogènes ou explicatives qui sont ici la taille, le secteur et l'âge. On a ainsi :

$$\begin{cases} y_i = 1 & \text{si } y_i^* = x_i\beta + u_i > 0 \\ y_i = 0 & \text{si } y_i^* = x_i\beta + u_i < 0 \end{cases}$$

La probabilité que l'entreprise investisse, c'est-à-dire que $y_i=1$, est alors :

$$P(y_i = 1) = P(y_i^* > 0) = P(-x_i\beta < u_i) = 1 - F(-x_i\beta) = F(x_i\beta)$$

si on note F la fonction de répartition de $-u_i$.

On estime alors un tel modèle par la méthode du maximum de vraisemblance en prenant pour F , soit la fonction de répartition de la loi normale centrée-réduite (on estime alors un modèle *probit*), soit la fonction de répartition de la loi logistique, c'est-à-dire que

$\text{Log} \frac{p}{1-p}$ est une fonction linéaire des variables retenues puisque

$\text{Log} \frac{p}{1-p} = x_i\beta$ (on estime alors un modèle *logit* comme dans le

tableau n° 4).

Ainsi la perspective purement descriptive suivant laquelle le comportement d'investissement serait moins actif dans le secteur des biens intermédiaires que dans celui de l'automobile (cf. tableau n° 3) s'avère-t-elle trompeuse si l'on contrôle l'effet de taille : la propension à investir est du même ordre dans chacun des deux (cf. tableau n° 4). Ce résultat s'explique si l'on considère que le secteur de l'automobile comprend proportionnellement plus que le secteur des biens intermédiaires d'entreprises de plus de 11 salariés, ces dernières manifestant une grande propension à investir.

Tableau n° 4
Les facteurs explicatifs du choix d'investir*

Facteur Explicatif	Ecart à la référence**
Taille	
0 salarié	- 0.49*
1 ou 2 salariés	- 0.29*
3 à 5 salariés	- 0.18*
6 à 11 salariés	- 0.08*
de 11 à 20 salariés	référence
Secteur	
Sylviculture	0.09*
Industries agricoles et agroalimentaires	0.08*
Biens de consommation	- 0.04*
Automobile	ns
Biens d'équipement	ns
Biens intermédiaires	référence
Energie	0.09*
Age du chef d'entreprise	
< 45 ans	0.08*
> 45 ans	référence
Ancienneté dans l'entreprise	
< 9 ans	0.06*
> 9 ans	référence
Ancienneté de l'entreprise dans l'activité	
< 13 ans et 0 salarié	- 0.03*
< 13 ans et plus de 0 salarié	0.03*
> 13 ans et plus de 0 salarié	référence

* Pour les entreprises ayant investi.

** Lecture : pour chaque caractéristiques, les effets sont étudiés par rapport à une modalité de référence.

Pour une modalité donnée d'une variable donnée, le coefficient est d'autant plus élevé que les entreprises dans cette situation investissent plus souvent que celles qui sont dans la situation choisie comme référence. Par exemple, les entreprises faisant partie du secteur des industries agricoles et agroalimentaires ont, toutes choses égales par ailleurs, une plus grande propension à investir que ne l'ont les entreprises faisant partie des biens intermédiaires, pris ici comme situation de référence. L'écart à la référence est la différence entre la probabilité de la modalité de référence et celle étudiée. Ainsi, dans les entreprises de 1 à 2 salariés, la probabilité d'investir est de 29 points inférieure à celle des entreprises de 11 à 20 salariés, et ceci dans le même secteur, pour des chefs d'entreprises appartenant à la même classe d'âge et ayant la même ancienneté dans l'entreprise et pour des entreprises ayant la même ancienneté dans l'activité.

L'effet de l'âge du chef d'entreprise reste important même lorsque l'on contrôle les effets de tailles et de secteurs. Une petite entreprise dont le chef est jeune a une plus grande propension à investir, « toutes choses égales par ailleurs », que si ce dernier a plus de 45 ans. Par contre, l'ancienneté de l'entreprise qui semblait ne pas jouer sur la décision d'investissement garde un rôle une fois contrôlés les effets de la taille de l'entreprise. En effet, cette variable joue différemment selon que l'entreprise a ou non des salariés. Ainsi, moins de 13 ans d'ancienneté vaudra à une entreprise sans salarié une propension à investir moindre que si elle

avait plus de 13 ans d'existence⁴. Le résultat s'inverse si l'on considère des entreprises ayant des salariés.

La taille, le secteur et l'âge s'avèrent des facteurs explicatifs de la propension à investir des entreprises de moins de 20 salariés au vu des différentes statistiques qui permettent de juger du pouvoir explicatif du modèle utilisé.

Le montant d'investissement par personne occupée décroît avec la taille de l'entreprise

Le montant annuel moyen de l'investissement (179 000 F) recouvre en fait de fortes disparités (cf. tableau 3) : il n'est supérieur à 139 000 F que dans un cas sur quatre, la moitié des entreprises ne réalisant des investissements que pour un montant inférieur à 46 000 F. Un nombre infime (5 %) totalise plus de 662 000 F ou moins de 3 000 F d'investissement annuel. Le montant investi augmente avec la taille. Au contraire, l'effort d'investissement, mesuré par le montant investi par personne occupée, est plus élevé si l'entreprise concernée est plus petite.

Les fortes sommes sur lesquelles portent l'investissement de quelques « mastodontes » influent considérablement sur la moyenne. Cette particularité est indépendante de la taille et du secteur d'activité : partout les médianes sont très inférieures aux moyennes. Le secteur de l'énergie se distingue tout particulièrement à cet égard : cela s'explique par une forte intensité capitalistique.

87

Des taux d'évolution de l'investissement très dispersés

42 % des entreprises qui ont investi en 1993 ne l'avaient pas fait l'année précédente. Ce pourcentage décroît avec la taille puisque moins d'une sur trois sont dans ce cas au-dessus de onze salariés contre plus d'une sur deux si elles n'ont pas de salarié. Certains secteurs se distinguent également. Dans les biens de consommation le pourcentage est de 48 % alors qu'il n'est que de 30 % dans l'automobile.

Les taux d'évolution de l'investissement des entreprises qui ont investi en 1992 et en 1993 sont très dispersés. Ainsi, 25 % d'entre elles ont réduit leurs investissements de plus de 70 % et 25 % l'ont augmenté de plus de 87 %.

L'objet même de l'investissement, renouvellement ou modernisation de l'appareil productif, implique intuitivement une forte variabilité temporelle de l'investissement individuel des entreprises. Cela explique une sensible dispersion des taux d'évolution de l'investissement qui sont susceptibles d'adopter à la fois des valeurs très élevées ou très fortement négatives. Sur ces facteurs vient se greffer la relative timidité du comportement général : une entreprise sur deux seulement est concernée.

Seules 8 % des petites entreprises industrielles achètent des logiciels

Dans le questionnaire, on demande aux entreprises d'indiquer si elles effectuent des achats de logiciels et, dans ce cas, de préciser comment elles répartissent ces achats entre charges et immobilisations dans leur bilan.

Tableau n° 5
Les achats de logiciels dans les entreprises industrielles de moins de 20 salariés en 1993 (en %)

	Pourcentage d'entreprises achetant des logiciels	Part dans le total des achats de logiciels
Entreprises de moins de 20 salariés	8	100
11 à 19 salariés	21	30
Entreprises de moins de 11 salariés	7	70
0 salarié	4	14
1 ou 2 salariés	7	11
3 ou 5 salariés	10	20
6 à 10 salariés	16	25
Secteurs		
Sylviculture, services annexes	0.5	0
Industries agricoles et agroalimentaires	8	7
Biens de consommation	9	41
Automobile	12	1
Biens d'équipement	10	24
Biens intermédiaires	8	25
Energie	5	2

Seules 8 % des entreprises industrielles de moins de 20 salariés ont acheté des logiciels en 1993 (*cf.* tableau n° 5). La propension à investir dans un tel matériel augmente avec la taille de l'entreprise : de 4 % de celles qui n'ont pas de salarié, à 21 % entre 11 et 20 salariés. Le secteur d'activité joue un grand rôle : les différences constatées reflètent les particularités technologiques propres à chaque activité. Dans le secteur des biens de consommation, 18 % des entreprises du secteur de l'édition-imprimerie ont effectué de tels achats mais seulement 4 % de celles du secteur de l'habillement. Les comportements d'investissement diffèrent aussi selon l'ancienneté du chef d'entreprise dans son poste. Ainsi qu'il était prévisible, l'acquisition de logiciels est davantage le fait d'entreprises dont le chef est relativement jeune et n'a pas une trop grande ancienneté : 10 % des entreprises sont concernées si leur dirigeant a moins de 45 ans et 7 % dans le cas contraire ; ces pourcentages sont respectivement de 10 % et de 6 % selon que cette personne exerce sa fonction depuis moins ou plus de neuf ans.

Le poids économique des entreprises qui achètent des logiciels est relativement élevé par rapport à leur nombre : elles représentent 18 % du chiffre d'affaires, 16 % des salariés et 22 % de l'investissement des petites entreprises industrielles⁵.

L'estimation de la propension à acheter des logiciels en fonction du secteur, de la taille et de l'âge au moyen d'un modèle logit confirme l'impact spécifique de chacune de ces variables. L'appartenance à tel ou tel secteur d'activité (niveau 40 de la nomenclature) reflète l'influence des conditions technologiques propres à chacun d'eux.

Le montant moyen investi dans le matériel augmente avec la taille de l'entreprise : il est deux fois plus important au-dessus de 11 salariés. En revanche, l'effort d'achat de logiciel, mesuré par le rapport de telles dépenses au nombre total de personnes occupées, est quasiment le même quelle que soit la taille de l'entreprise : en 1993, les entreprises industrielles de moins de 20 salariés achètent environ pour 500 F de logiciels par personne occupée.

76 % de ces achats sont comptabilisés en immobilisations, 18 % en charges et 6 % dans les deux postes. Ils se répartissent donc au total entre 81 % d'immobilisations et 19 % de charges. Les entreprises sans salarié ont plus tendance que les autres à inclure ces dépenses dans leurs charges. Il en est de même dans le secteur de l'automobile.

Deux petites entreprises sur trois n'ont recours qu'à l'autofinancement

Les entreprises interrogées doivent répartir le financement de leurs investissements selon quatre postes : prêts bancaires, autofinancement, subventions et un dernier poste appelé « autres moyens de financement ». Les répartitions entre ces différents modes de financement sont évidemment limitées aux entreprises qui ont effectivement investi en 1993 : soit 53 % des entreprises étudiées, représentant 70 % des salariés et 75 % du chiffre d'affaires. Moins d'une sur quatre (23,5 %) ont simultanément eu recours à plusieurs moyens de financement. Les autres ne font appel qu'à l'un de ces procédés : 64 % à l'autofinancement, 8 % au crédit, 0,5 % aux subventions, 4 % utilisant d'autres moyens (*cf.* tableau 6). Les préférences pour tel ou tel moyen de financement varient suivant la taille de l'entreprise, son secteur d'activité et le montant investi.

Ainsi, ce sont essentiellement de très petites entreprises ou des entreprises appartenant aux secteurs de l'automobile et des biens de consommation qui font uniquement appel à l'autofinancement. Ce type de financement concerne presque exclusivement de petits montants. Cependant, quels que soient le montant d'investissement, la taille et

Tableau n° 6
Le financement de l'investissement dans les entreprises industrielles
de moins de 20 salariés en 1993
(en % d'entreprises)

	Crédit bancaire uniquement	Autofinan- cement uniquement	Subventions uniquement	Autres moyens uniquement	Plusieurs moyens	Total
Entreprises de moins de 20 salariés	8	64	0.5	4	23.5	100
11 à 19 salariés	8	55	0.3	4	32.7	100
Entreprises de moins de 11 salariés	8	65	0.5	4	22.5	100
0 salarié	8	65	0.6	5	21.4	100
1 ou 2 salariés	8.4	66	0.5	4	21.1	100
3 ou 5 salariés	8	66	0.6	4	21.4	100
6 à 10 salariés	8	63	0.4	4	24.6	100
Par secteur						
Sylviculture, services annexes	6	70	0	1	23	100
Industries agricoles et agroalimentaires	8	59	0	4	29	100
Biens de consommation	8	67	0.4	5	19.6	100
Automobile	6	69	0	2	23	100
Biens d'équipement	8	64	0.6	4	23.4	100
Biens intermédiaires	8	63	0.4	4	24.6	100
Energie	10	29	4	4	53	100

Source EPEI 1993, INSEE

le secteur, la proportion de celles qui ont uniquement recours à l'autofinancement reste toujours très supérieure à celle des entreprises qui ne font usage que du crédit bancaire.

On peut mesurer l'importance relative de ces comportements en nombre d'entreprises, en masse salariale, en chiffre d'affaires, en montant d'investissement, en achats de logiciels et en montant total du mode de financement privilégié (*cf.* tableau n° 7).

L'investissement des petites entreprises est financé par moitié par de l'autofinancement et pour un tiers par le crédit

On considère maintenant la répartition du montant de l'investissement suivant le moyen de financement : la moitié est assuré par l'autofinancement, le tiers par le recours au crédit bancaire, 6 % par des subventions et 10 % par d'autres moyens. Peu de différences s'observent selon la taille : les subventions prennent plus largement part à l'investissement des entreprises de moins de onze salariés, et ces

Tableau n° 7
Les comportements d'investissement des entreprises*(en %)

Financement de l'investissement	Nombre d'entreprises	Salaires	Chiffre d'affaires	Investissement	Achats de logiciels	Montant total
Uniquement autofinancement	64	60	63	32	50	66
Uniquement crédit bancaire	8	8	7	9	11	27
Uniquement subventions	0.5	0.4	0.3	0.7	0.4	13
Uniquement « autres moyens »	4	4	4	5		43
Au moins deux moyens de financement	23.5	27	25	53	33	34 73 87 57
Total	100	100	100	100	100	100

* Lecture : 64 % des entreprises qui se financent uniquement par de l'autofinancement représentent 60 % des salaires, 63 % du chiffre d'affaires, 32 % des investissements, 50 % des achats de logiciels et 66 % du total de l'autofinancement. La part est appréciée relativement au montant total du mode de financement privilégié. Dans le cas d'au moins deux moyens de financement, on a fait figurer successivement la part dans l'autofinancement, dans le crédit bancaire, dans les subventions, et dans "autres moyens totaux".

Source EPEI 1993, INSEE

91

dernières font moins que les plus grandes appel à d'autres moyens de financements. Les différences par secteurs sont plus marquées : en matière d'autofinancement la palme revient aux industries agricoles et agro-alimentaires (57 %) alors que dans les biens d'équipement seulement 49 % de l'investissement repose sur cette source (cf. tableau 8). Le secteur de l'énergie se distingue : un quart de ses investissements résulte de subventions alors que ce n'est en moyenne le cas que de 6 % dans les autres secteurs.

On peut enfin calculer la part, dans le total des investissements réalisés par les petites entreprises industrielles, de ceux qui ont été entièrement réalisés par un moyen de financement donné.

Pour 1 000 F d'investissement, 320 F ont été réalisés par des entreprises qui se sont entièrement autofinancées, 90 F par des entreprises entièrement financées sur crédits bancaires, 5 F par celles qui ont utilisé exclusivement des subventions et 40 F par celles qui ont eu entièrement recours à d'autres moyens. Les 545 F restants représentent des investissements réalisés par celles qui cumulent au moins deux moyens de financement. Ils sont financés à 49 % par des crédits bancaires, à 31 % par de l'autofinancement à 9 % par des subventions et à 11 % par « d'autres moyens ».

Tableau 8
Le financement de l'investissement dans les entreprises industrielles
de moins de 20 salariés en 1993
(en % du montant de l'investissement)

	Crédit bancaire	Autofinancement	Subventions	Autres moyens
Entreprises de moins de 20 salariés	35	49	6	10
11 à 19 salariés	36	47	3	14
Entreprises de moins de 11 salariés	35	49	7	9
0 salarié	30	51	10	9
1 ou 2 salariés	39	42	10	9
3 ou 5 salariés	34	53	4	9
6 à 10 salariés	37	50	3	10
Par secteurs				
Sylviculture, services annexes	54	40	2	4
Industries agricoles et agroalimentaires	34	57	4	5
Biens de consommation	35	52	1	12
Automobile	40	53	2	5
Biens d'équipement	38	49	2	11
Biens intermédiaires	36	50	2	12
Energie	28	36	26	10

Source EPEI 1993, INSEE

92

Il serait ainsi possible de distinguer deux types de comportement. D'un côté deux tiers des entreprises industrielles de moins de 20 salariés se financent entièrement sur l'autofinancement et leurs investissements représentent un tiers de l'investissement total. De l'autre côté, dès que les entreprises utilisent plus d'un moyen de financement, ce qui correspond à 23.5 % des entreprises et plus de la moitié de l'investissement, les crédits bancaires deviennent prépondérants et représentent la moitié du financement. L'autofinancement ne participe alors que pour un tiers du financement.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUDIEU G. (1990), « Portrait des petites entreprises industrielles en 1988 », Insee Première, n° 64.
 DE BARRY C. et SAVOY B. (1993), « Les petites entreprises industrielles en 1991 », Insee Première, n° 258.
 DE BARRY C. et SAVOY B. (1993), « Les petites entreprises innovantes », Insee Première, n° 268.

NOTES

1. Je remercie P. Rivière pour m'avoir communiqué les renseignements sur cette enquête.
2. A titre d'information en 1991 les 153 000 petites entreprises industrielles de moins de 20 salariés rassemblent 16 % des effectifs et réalisent 9 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie.
3. Les écarts à la référence ne se cumulent pas directement.
4. 13 ans est l'ancienneté médiane, dans leur secteur d'activité, des entreprises de moins de 20 salariés. L'ancienneté de l'entreprise dans son activité est une des questions posées dans cette enquête.
5. 53 % des petites entreprises industrielles investissent ; elles réalisent 84 % des achats de logiciels.